

PANEL CITOYEN SUR LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS FACE AUX ENJEUX DU RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

La Métropole Européenne de Lille (MEL) s'est engagée à **relever le défi de la transition énergétique et du dérèglement climatique** à travers l'adoption d'un premier Plan Climat Energie Territorial en 2013.

Elle a reçu en janvier 2019 le **label Cit'ergie**, un label européen qui récompense les politiques climat-air-énergie des collectivités.

Suite à la loi relative à la transition énergétique et à la croissance verte de 2015, la Métropole doit aujourd'hui mettre à jour ses objectifs et son plan d'actions dans le cadre d'un **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**.

La MEL a donc lancé en septembre 2018 une **large concertation publique autour des enjeux climat-air-énergie**, dans le but d'élaborer une réponse collective et partenariale.

La MEL a notamment souhaité s'appuyer sur la **réflexion d'un panel de citoyens**, dont la mission était d'identifier et de proposer des solutions permettant de répondre à **l'enjeu de mobilisation et d'incitation des citoyens** de la métropole à passer à l'action, à adopter des comportements plus vertueux, en réponse aux enjeux du changement climatique.

LE PANEL CITOYEN EN QUELQUES CHIFFRES

6 réunions entre octobre 2018 et janvier 2019

12 panelistes

Plus de **12h de travail** collectif

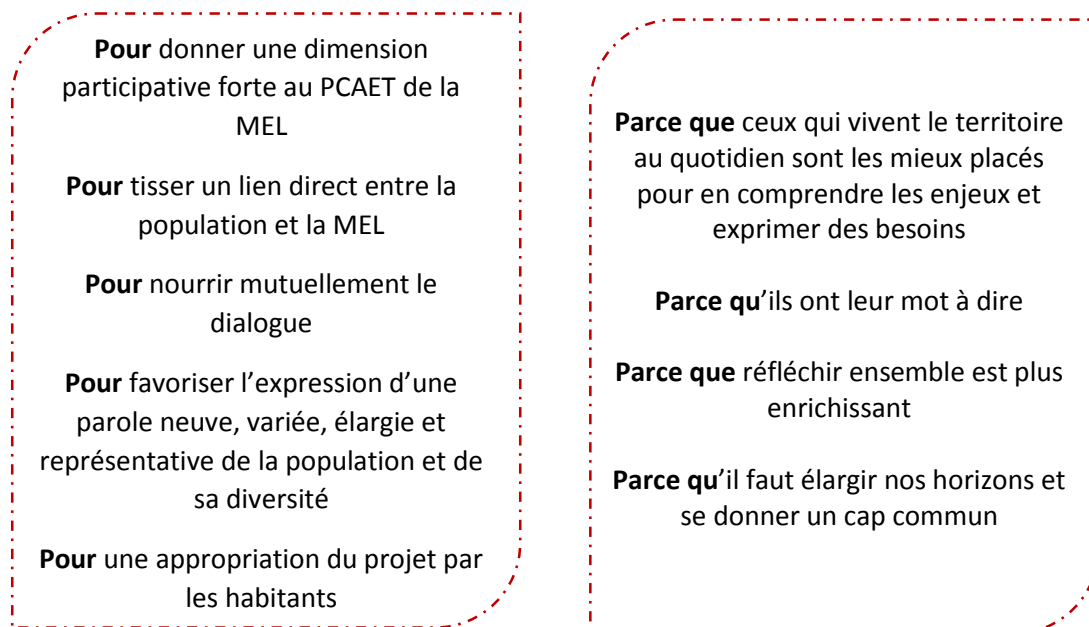
14 propositions d'actions concrètes



LE PANEL CITOYEN : QUEL OBJECTIF ?

Un Plan Climat Air Energie Territorial est un projet qui concerne l'ensemble des personnes vivant sur un territoire : habitants, entreprises, communes, associations... Une réduction substantielle des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie, permettant de limiter effectivement le réchauffement de la planète, ne peut pas être réalisée sans la participation et l'implication des citoyens.

L'objectif spécifique de ce panel était donc de **réfléchir avec les citoyens et usagers à la façon dont la MEL peut sensibiliser et mobiliser le grand public afin de favoriser des changements de comportements** de la population en réponse aux enjeux climat-air-énergie.



LE PANEL CITOYEN : QUELLE COMPOSITION ?

Ce panel s'est composé d'une **douzaine de participants** qui ont été choisis parmi une liste de personnes volontaires, en fonction de l'âge, du sexe, de la commune de résidence et de la connaissance plus ou moins importante des questions climatiques, afin de constituer un panel aussi diversifié que possible.

LE PANEL CITOYEN : QUELLE METHODE DE TRAVAIL ?

Le panel s'est réuni à six reprises. Ces réunions ont permis aux membres du panel de réfléchir aux :

- **enjeux** à traiter dans le cadre du PCAET (réduction des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie, amélioration de la qualité de l'air...),
- **solutions** à engager pour mobiliser et inciter spécifiquement les citoyens de la métropole à passer à l'action.

Le **1^{er} atelier** (16 octobre) a été l'occasion d'initier une dynamique collective de travail, l'objectif premier étant d'apprendre à se connaître et à travailler ensemble. Suite à cela, montée en compétences, partage des représentations individuelles des enjeux locaux et des principaux constats issus du diagnostic ont été au programme d'un temps d'échanges riche en débat.

Le **2^{ème} atelier** (7 novembre) a permis au groupe d'échanger sur les orientations à donner à cette démarche de PCAET. Pour cela, le groupe a utilisé une actualisation de la fresque du bon gouvernement de Lorenzetti. Cette représentation a permis de rassembler sur une seule image l'ensemble des enjeux climat-air-énergie du territoire métropolitain et de pouvoir en déduire de grandes orientations possibles pour la Métropole et in fine les citoyens.

Les grands sujets identifiés par les panelistes ont été : **le développement d'une économie collaborative et circulaire ; l'agriculture durable, urbaine et la nature en ville ; les mobilités alternatives ; la production et la consommation d'énergie ; la sensibilisation de tous ; la solidarité et l'épanouissement de tous.**




Le 3^{ème} atelier (4 décembre) a été l’occasion pour le groupe d’échanger sur la nature/les contours des actions à imaginer pour répondre à la question suivante : ‘*Comment mobiliser et inciter les citoyens de la Métropole à passer à l’action ?*’ Ce travail s’est nourri de deux interventions successives :

- Celle de Xavier Brisbois (Consultant-chercheur en psychologie sociale) qui a expliqué les conditions pour susciter un changement de comportement,
- Celle de Séverine Frère (Maitre de conférences de l’Université du Littoral Côte d’Opale), qui a présenté les résultats d’une étude sur les perceptions des enjeux du changement climatique en région Hauts de France, réalisée dans le cadre du projet de recherche régional Climibio.

A la suite de ce moment riche en informations, les participants ont été invités à identifier, en binôme, des premières pistes d’actions visant à faire évoluer les comportements des habitants.

Les 4^{ème} et 5^{ème} ateliers (10 et 24 janvier) ont consisté en un travail d’approfondissement des actions propres au passage à l’action des habitants. Des actions très concrètes ont ainsi émergé.

		
INTITULE DE L’ACTION : Accompagner le changement de mode de transport en donnant la possibilité de profiter d’un abonnement <u>levia</u> plutôt que de s’acquitter d’un FPS reçu.		
OBJECTIF (S) : L’objectif de cette action est d’encourager les usagers à changer de mode de transports afin de favoriser les transports en commun plutôt que l’automobile.		
DESCRIPTION : Cette action consiste à transformer le règlement d’un Forfait de Post-Stationnement (FPS) par la souscription pour une même valeur d’un abonnement <u>levia</u> permettant de prendre les transports en commun sur l’ensemble de la Métropole. Le pouvoir de police restant du ressort de la commune, cette action pourrait être expérimentée avec quelques communes désireuses de mettre en place cette solution.		
CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE : Cette action nécessite d’être expérimentée avec quelques Mairies. À noter que cette action doit s’inscrire dans une politique mobilité plus globale visant à réduire l’automobile (ex: mise en place de voies dédiées au covoiturage).	MOYENS : Engagement d’une phase de négociation sur les conditions de mise en œuvre (en particulier tarifaires) entre les différentes parties prenantes de l’action (MEL, <u>levia</u> , communes, etc.)	
EN QUOI CETTE ACTION...		
ROMPT LES HABITUDES : Le PV n’est plus considéré comme une sanction mais comme une opportunité de changer de mode de transport.	PROCURE DES RAISONS DE CHANGER (ATTITUDES, NORMES, CONTRÔLE PERÇU) : Il s’agit d’une démarche positive où tous les automobilistes sont concernés.	ACCOMPAGNE LE PASSAGE À L’ACTE : Cette action offre la possibilité d’utiliser de nouveaux modes de transport.

Les panélistes ont rempli des posters précisant l’intitulé de l’action identifiée ; le(s) objectif(s) de cette action ; la description de l’action ; les conditions de mise en œuvre et les moyens ; mais également d’interroger en quoi cette action permettait de rompre les habitudes, de procurer des raisons de changer et d’accompagner le passage à l’acte.

Le 6^{ème} atelier (31 janvier) a permis aux membres du panel de présenter et discuter de leurs idées d’actions avec Madame Christiane Bouchart, Vice-présidente de la MEL en charge du développement durable et du Plan Climat.

LE PANEL CITOYEN : QUELS RESULTATS ET SUITES ?

Ces débats et échanges qui ont émergé pendant ces ateliers ont été une réelle opportunité pour **alimenter la co-construction du plan d'actions du Plan Climat**. Les 14 actions retenues et présentées à la MEL sont :

Thématique	Actions retenues
Lutter contre l'autosolisme	Développer un service de transport à la demande s'appuyant sur une application de covoiturage interactif entre citoyens (algorithme de calcul permettant le covoiturage à l'instar de Uber Pool)
	Offrir la possibilité de remplacer le paiement d'un PV de stationnement par le paiement d'un abonnement en transports en commun de même valeur
Développer les modes actifs	Inciter les entreprises à dédommager les cyclistes à l'instar de la prise en charge d'une partie de l'abonnement en transports en commun
	Développer davantage de pistes cyclables sécurisées et mises en scène (luminions, peinture vive, etc.)
Diminuer la part de protéines animales dans nos assiettes	Montrer l'exemple dans les restaurants collectifs, dans les événements de la MEL (un repas sans protéine animale) et communiquer dessus
	Organiser un challenge 'famille à protéines animales négatives'
Promouvoir l'achat de produits locaux	Développer une monnaie locale encourageant la consommation de produits locaux
	Faciliter l'accès à la 'Terre' aux jeunes agriculteurs souhaitant faire du maraichage biologique
	Mettre à disposition une carte des producteurs locaux
Diminuer la production de déchets	Inciter les services espaces verts des villes à organiser du compostage collectif et individuel et à l'utiliser
	Développer le commerce de vrac de proximité
	Encourager la consigne des bouteilles
Promouvoir une transition énergétique locale	Mettre en place des subventions permettant l'isolation des logements et communiquer sur le dispositif
	Développer des projets d'énergies renouvelables financés par les citoyens

Les membres du panel ont remis leurs propositions à la MEL. Ces propositions seront analysées et, si possible, intégrées au plan d'actions du PCAET de la MEL pour les 6 années à venir, qui sera voté par les élus du conseil métropolitain en décembre 2019.

Au-delà d'avoir pu contribuer à l'élaboration du Plan Climat, les citoyens présents à ces ateliers ont pu vivre une **expérience collective** d'identification d'actions, **développer leurs connaissances** par le croisement des représentations et compétences de chacun, et **développer leur réseau** en faisant de nouvelles rencontres autour d'un sujet de travail commun.